

# « Bleus »/ « gris », mis en chômage ou pas, Renault / presta, de l'ingénierie ou des usines

## La direction cherche à diviser pour mieux régner : Ripostons tous ensemble !

Dans la plupart des directions Métiers, la hiérarchie a présenté le positionnement des postes dans les « 9 cases » de l'« *Observatoire des Métiers* ». Des réunions ressenties par la plupart d'entre nous comme une « *non-information* » puisqu'elles ne donnaient même pas clairement le positionnement de chacun, celui-ci devant être donné individuellement cette semaine...

Cette classification est une nouvelle étape de la politique habituelle du « *diviser pour mieux régner* ». Une politique que l'on retrouve à tous les étages du plan de casse sociale que la direction générale de Renault met route depuis le début de l'année.

### 1- Les « bleus », les « gris », ceux mis en chômage partiel et ceux qui travaillent le vendredi...

Les salariés Renault placés dans les cases « bleues » seraient indispensables au futur de l'ingénierie et ne peuvent pas accéder à la Rupture Conventionnelle Collective. Les « gris », quant à eux, verraient leurs postes se réduire voire disparaître et sentent la pression monter pour leur avenir.

Il est donc très surprenant que le choix de qui est mis en chômage partiel le vendredi et de qui vient travailler soit loin de recouper cette distinction entre « gris » et « bleus ». Certains « bleus » sont mis en chômage partiel alors que beaucoup de « gris » (notamment dans les secteurs Essais) viennent travailler !

La direction cherche par tous les moyens à diviser les salariés mais nous sommes tous concernés par les évolutions qui se préparent, à plus ou moins long terme. Finalement, certains qu'elle ne considère plus comme indispensables dans 2 ou 3 ans, sont nécessaires pour faire avancer les projets vitaux d'aujourd'hui.

**C'est donc maintenant qu'il faut réagir pour défendre tous ensemble nos emplois et exiger des projets d'avenir pour le site de Lardy.**

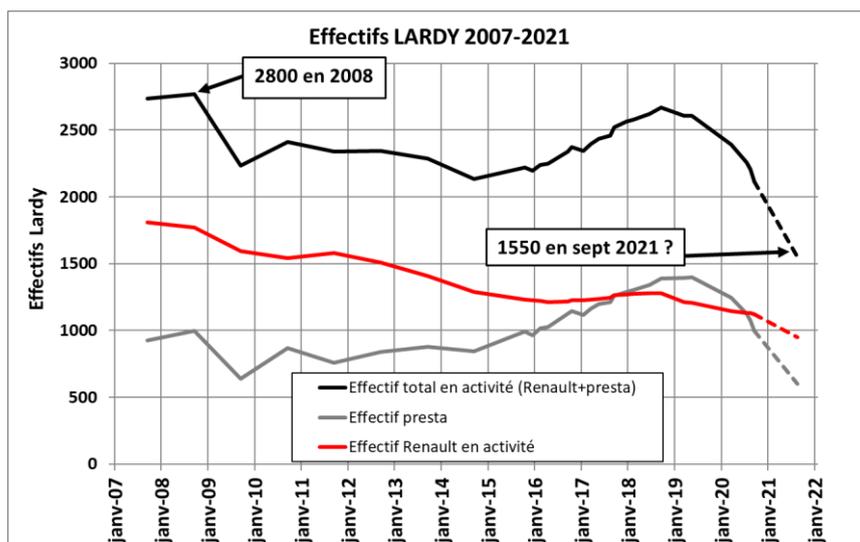
### 2- Le sort des salariés sous-traitants nous concerne tous

Certains disent que le départ brutal de centaines de sous-traitants est le « *privilege* » de l'employeur et que cela ne concerne pas les salariés Renault. **Une erreur fatale !**

Premièrement, la baisse drastique des effectifs de Lardy n'est une bonne nouvelle pour aucun salarié, quel que soit son statut. Car **c'est l'avenir même du site qui va se poser** si les effectifs baissent de 900 salariés d'ici septembre 2021 (200 salariés Renault et 700 sous-traitants) :

nous serions quasiment la moitié des 2800 salariés présents sur le site en 2008. On connaît la logique patronale d'optimisation immobilière qui pourrait suivre...

Deuxièmement, cette vague de départs va se traduire une nouvelle fois par une **dégradation des conditions de travail** de ceux qui resteront. Comment ferons-nous le travail avec tout ce personnel en moins ? Devrons-nous une fois de plus former de nouveaux salariés dans 1 an ou 2 lorsqu'il faudra développer en urgence les projets EU7, les projets hybrides et électriques ? Un exemple : un projet d'innovation sur un nouveau moteur Essence pour une version hybride démarre mais, à cause des décisions de réduction de budget prises début





2020, les essais ne commenceront que fin 2021. Résultat, il faut supprimer des boucles de développement puisque le besoin pour le véhicule est pour 2025 !

Troisièmement, nous ne pouvons réfléchir que pour notre situation personnelle. Acceptons-nous de voir nos collègues de travail sous-traitants traités de la sorte ? Jetés comme des kleenex après avoir été pressurés pendant des années, après avoir été obligés de venir travailler pendant le premier confinement pour certains d'entre eux ? Dans leur très grande majorité, ils n'ont pas choisi d'être « prestataires » mais les portes de l'embauche « Renault » leur ont été fermées depuis plusieurs années. **Est-ce la vie que nous souhaitons pour nos enfants ? La précarité et le mépris ?**

#### Un mépris inacceptable

Lors du CSE de novembre 2020, nous avons de nouveau alerté la direction Renault sur la situation des 70 salariés Segula (contrat Atelier-Logistique DEA-TM). Seul l'un d'entre eux s'est vu proposé à l'heure actuelle une solution acceptable par Segula sur un autre site et, pour l'instant, la nouvelle société Bertrandt n'a fait passer que quelques entretiens aux salariés qui veulent rester à Lardy.

La seule réponse que nous avons obtenue, c'est que « Renault ne peut pas s'immiscer dans la gestion des entreprises sous-traitantes ». Par contre, pour tirer les coûts vers le bas et exiger des délocalisations d'activités et toujours plus de sacrifices, là, pas de problème pour s'immiscer...

### 3- Après les 2500 suppressions d'emplois de l'ingénierie, la direction attaque les 2100 des usines et menace l'avenir de Choisy et de Flins

Maintenant qu'elle a trouvé des syndicats pour signer son accord de 2500 suppressions d'emplois dans l'ingénierie (CFE-CGC, CFDT et FO – la CGT a refusé de signer pour cette casse sociale), la direction engage le plan de **2100 suppressions d'emplois dans les usines**. Encore une fois, un saucissonnage pour tenter d'éviter une réaction d'ensemble des salariés.

Dans le même temps, elle a confirmé la fermeture de l'usine de Choisy pour l'été 2021 et la fin des activités de montage véhicule pour l'usine de Flins. Pour cette dernière, elle a promis des activités de recyclage véhicules, moteurs et batteries pour essayer de faire passer la pilule, allant même jusqu'à promettre 3000 emplois en... 2030 ! Quand on voit qu'elle ne s'engage à rien dans l'ingénierie après septembre 2021 (en cas de non atteinte de l'objectif de 1900 départs dans la Rupture Conventionnelle Collective), il y aurait de quoi rire s'il ne s'agissait pas de l'avenir de nos emplois !

La CGT-Flins a fait le bilan des annonces de la direction concernant le futur de l'usine : 1300 emplois dans la poursuite de l'emboutissage et l'assemblage de pièces, le réemploi de pièces d'occasion et la plateforme logistique (activités déjà existantes aujourd'hui à Flins ou Choisy), 500 emplois dans le « retrofit » de véhicules d'occasion ou de flotte, 50 emplois dans le recyclage des batteries et 220 emplois dans un centre de formation et de recherche&développement sur l'économie circulaire... 1700 à 2000 emplois contre les 4000 actuels (en comptant les intérimaires), la direction est très loin du compte !

**Ce n'est pas notre statut qui nous protégera des attaques actuelles ou futures de la direction. Ni de nous croire « indispensables » en nous engageant tête baissée dans le travail. Car ce ne sont pas des logiques industrielles qui pilotent les décisions de la direction générale mais des logiques financières.**

**La direction est prête à sacrifier nos emplois et nos compétences pour retrouver les marges bénéficiaires qui permettraient de reprendre les versements de milliards d'euros en dividendes aux actionnaires.**

**Seule la mobilisation collective peut nous protéger : il faut s'opposer à la politique de division et réagir tous ensemble contre le plan de casse sociale !**

#### Affectation Intéressement local 2021 : à faire avant le 15 décembre !

Le choix d'affectation de l'intéressement local 2021 doit se faire **avant le 15 décembre 2020**.

Si, cette année, la démarche est plus simple (plus de double courrier pour l'identifiant et le mot de passe), le mail donnant le lien pour faire ce choix **a été traité comme un spam** (courrier « indésirable ») pour bon nombre de salariés ! Il a dû arriver dans les boîtes mails des salariés Renault le mercredi 2/12 au matin. Si vous ne l'avez pas reçu, recherchez un mail intitulé **AntiSpam Quarantine Notification** (reçu aux alentours de 6h le mercredi 02/12) puis cliquez sur « Libérer » et il apparaîtra au bout de quelques minutes dans votre boîte mail.

Sinon, se connecter à <https://renault-interessementperformanceslocales.oak.bnpparibas.com/>, cliquer sur « première connexion », indiquer son adresse professionnelle (ou personnelle si vous aviez modifié) et un nouveau mail est envoyé (sans bascule dans le courrier « indésirable »).

**IMPORTANT** : sans réponse de votre part, le montant sera placé sur le Plan Epargne Groupe et bloqué pendant 5 ans. De là à penser que c'est une raison pour faire toujours aussi compliqué...